

ALÈS RÉSOLUMENT ENGAGÉE DANS LE “ZÉRO PHYTO”

Cette démarche initiée il y a trois ans marque une rupture avec les anciennes méthodes de désherbage. Aujourd’hui, la Ville d’Alès utilise de nouvelles machines adaptées à ces pratiques écologiques.

Après avoir convaincu ses partenaires de sa volonté de tirer un trait définitif sur l’utilisation des produits phytosanitaires sur sa voirie et dans ses jardins, la municipalité alésienne vient de passer à la seconde phase de la démarche lancée il y a trois ans avec le Plan d’amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles (PAPPH).

La mise en œuvre de ce PAPPH consiste à l’achat et à l’utilisation de matériel innovant tendant à remplacer les produits toxiques employés jusque-là pour réduire efficacement les herbes spontanées par exemple.

135 000 € de matériel performant

Grâce à la participation financière de l’Agence de l’Eau (50 %) et du Conseil départemental (30 %), Alès vient de se doter pour 135 000 € de machines adaptées aux besoins de chaque espace à entretenir. Il s’agit d’un désherbeur de chemins, d’une brosse à bras utilisée sur les voies roulantes, susceptible de retirer les herbes accrochées sur les murs. Neuf débroussailleuses, et un broyeur qui réduit les déchets d’égavage tout en permettant de les réutiliser en paillage, sont également venus enrichir le parc outils des jardiniers municipaux.

Un intérêt environnemental, social et sanitaire

« Cette démarche “zéro phyto” va plus loin que la préservation de l’environnement. Elle comprend en effet également un volet sanitaire en évitant d’exposer les agents et la population aux effets nocifs des produits chimiques. Elle permet aussi de protéger l’eau des rivières dans lesquelles ces produits ne s’épandent plus. Enfin, cette nouvelle façon de gérer les espaces végétalisés comprend un volet social, car elle nécessite beaucoup plus de bras pour effectuer le travail », souligne Sandra Chapon, responsable du service Aménagement urbain / Espaces verts communautaires.

Résolument convaincue du bien-fondé de cette démarche vertueuse en matière environnementale, la municipalité d’Alès a déjà formé les équipes à ces méthodes de travail. À terme pour la commune, il y a un nouvel objectif : obtenir le label “Terre saine”, la plus haute distinction attribuée en la matière à une collectivité, remis par le ministère de la Transition écologique et solidaire, ainsi que par l’Agence française pour la Biodiversité.

L’utilisation de la brosse à bras permet de retirer les herbes, y compris celles qui se développent sur les murs.

Le désherbeur de chemins fait partie des méthodes alternatives à l’utilisation des pesticides pour diminuer la pousse des herbes spontanées.

Précédent

Suivant

A lire aussi

- [La Ville d’Alès décroche la “Fleur d’Or”](#)
- [Les abeilles d’Alès ont bien travaillé](#)
- [La filière de revalorisation des déchets s’affiche](#)
- [Alès’Y à vélo : adoptez une nouvelle façon de vous déplacer](#)

- Sécheresse : 16 communes de l'Agglo en "Alerte"